

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 6 février 2012 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillères et conseillers suivant(e)s : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2012.024

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 16 janvier 2012;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Réfrigération Drummond ;
8. Administration ;
 - 8.1 Demande Subvention CN passage à niveau pour traverse à Mitchell ;
 - 8.2 Vacances semaine de relâche;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture 31 décembre 2011;
 - 9.2 Dépôt du procès-verbal du comité incendie 1^{er} février 2012 ;
 - 9.3 Caserne ;
 - 9.4 Comité bâtisse - bibliothèque ;
 - 9.5 Engagement pompier volontaire ;
 - 9.6 Disposition camion incendie ;
 - 9.7 Logo ;
 - 9.8 Consultant camion incendie ;
10. Voirie et urbanisme ;
 - 10.1 Pavage 2012; rang 13 ou rang 9
 - 10.2 Rapiéçage manuel 2012 ;
 - 10.3 Bouche fissure rang 10 Wendover – chemin des Serres ;
 - 10.4 MTQ – intervention d'urgence ;
 - 10.5 Demande subvention député ;
 - 10.6 Éclairage garage ;

- 10.7 Déneigement ;
- 10.8 Refonte des règlements ;
- 11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
 - 11.1.1 Appel d'offre ingénieur structure plancher hôtel de ville ;
 - 11.1.2 Bibliothèque ;
 - 11.2 Entente Loisirs ;
- 12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
 - 12.1.1 Dépôt du procès-verbal de la Régie Inter Municipale de Gestion des Déchets du 23 janvier 2012 ;
 - 12.1.2 Collecte vidange ;
- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15 Varia ;
- 16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2012.025

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 16 JANVIER 2012;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter le procès-verbal du 16 janvier 2012 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2012.026

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS;

Considérant les déboursés en date du 6 février 2012 déboursés effectués durant le mois :

Compte payé durant le mois janvier 2012

Salaire (janvier 2012)	9 667.60\$
Municipalité Village (incendie au 30 novembre 2011)	3 284.53\$
Total :	12 952.13\$

Compte à payer au 6 février 2012

2750-0552 Québec In c. (3 ^e versement 15 février 2012).....	14 257.31\$
Bell mobilité (cellulaire du 22-01-2012 au 22 février 2012).....	50.24\$
CDSE (journée hiver en fête).....	500.00\$
Comité de l'emploi et de développement Bon-Conseil (2012)	500.00\$
Demers Jacqueline (déplacement 31-1-2012 persévérance scolaire)	14.32\$
Industrielle Alliance (assurance. Collective 02-2012).....	624.94\$
Les Pétroles Therrien (essence janvier 2012)	240.03\$
Ministre du revenu Québec (remises janvier 2012.	2 478.51\$
MRC (quote part décembre 2011, janvier et février 2012).....	9 431.03\$
Petite caisse (eau lait, filtre café)	59.38\$
Receveur général du Canada (remise janvier 2012)	1 046.81\$
Régie Bas St-François (quote part février 2012).	5 789.92\$
Supérieur propane (réparation fournaise et propane des 2 réservoirs) ...	2 008.35\$
SPAD (1 ^{er} vers. 2012).....	912.48\$
Téléphone Guèvremont (téléphone et fax février 2012).....	111.13\$
**Thomas Caya (sel a glace)	6.85\$
*VISA (achat timbres pour comptes taxes)	490.94\$
Citoyens (remb. taxes non résidant, 2011 : 37.50\$ et 2012 : 37.50\$).	75.00\$

Total : 38 597.24\$

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser les dépenses au montant de 51 544.37\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est accordée aux gens présents.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;

7.1 RÉFRIGÉRATION DRUMMOND;

2012.027

Considérant la demande de Réfrigération Drummond afin de modifier la zone industrielle en zone commerciale;

En conséquence, Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu de demander de faire une demande plus complète et de lui offrir d'autres sites commerciaux dans la municipalité.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION;

8.1 DEMANDE DE SUBVENTION CN PASSAGE À NIVEAU POUR TRAVERSE À MITCHELL;

2012.028

Considérant, que suite à une rencontre à laquelle participait des représentants du Canadien National, du ministère des Transports et de la municipalité en regard de la sécurité au passage à niveau situé sur la route Boucher (Route Mitchell) au croisement de la voie ferrée au point milliaire 86,41, il a été décidé d'installer à ce passage à niveau un système d'avertissement avec barrière;

Considérant que ces travaux peuvent être subventionnés par le ministère des transports dans la cadre du programme de l'amélioration du réseau routier municipal;

Considérant que le Canadien National nous a informés qu'il connaît le coût de ces travaux et qu'il est prêt à procéder à leur réalisation dès que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse confirmera l'octroi de la subvention pour exécuter les travaux,

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu que les membres du conseil demandent au ministère des Transports d'accorder la subvention requise aux travaux d'installation et d'entretien d'un système d'avertissement avec barrière et leur coût d'entretien. Que cette demande soit acheminée au ministre des Transports du Québec, monsieur Pierre Moreau ainsi qu'au ministère des Transports, service du transport ferroviaire à l'attention de monsieur Charles Bonin

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 VACANCES SEMAINE DE RELÂCHE;
2012.029 Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accorder 2 journées de vacances à la directrice générale à même sa banque de vacances annuelles, les 7 et 8 mars 2012.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 APPUI VILLE DE DRUMMONDVILLE – JEUX DU QUÉBEC HIVER 2015;
2012.030 Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'appuyer la ville de Drummondville dans ses démarches afin d'obtenir les jeux du Québec en 2015.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;

9.1 FACTURES D'INCENDIE AU 31 décembre 2011;
Reportée avec demande de plus de renseignement pour la facture intact assurance.

9.2 DEPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ INCENDIE AU 1^{ER} FÉVRIER 2012;

Le procès-verbal du comité incendie au 1^{er} février 2012 est déposé.

9.3 CASERNE;
2012.031 Considérant les estimations déposées par la firme Michel Faucher, architecte pour l'agrandissement et la rénovation ou la construction d'une caserne incendie propriété de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Village et Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse;

Considérant que la firme d'architecte Michel Faucher a évalué à \$414 966.39 le projet d'agrandissement et de rénovation et à \$973 395.60 pour la construction d'une caserne incendie sur un autre terrain incluant l'aménagement du terrain et l'installation des services d'aqueduc et d'égouts;

Considérant l'orientation des conseils municipaux Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et paroisse suite à une rencontre tenue le 30 janvier 2012;

Considérant qu'il s'avère plus économique de procéder à l'agrandissement et à la rénovation de la caserne incendie;

Considérant qu'il y aura un acte notarié afin d'être légalement propriétaire de la bâtisse actuelle à 50% avec la municipalité Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil du 541, Notre-Dame;

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'aviser l'architecte M. Michel Faucher de poursuivre les démarches pour l'agrandissement et la rénovation de la caserne incendie.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers et conseillères. La conseillère Maureen Landry contre.

9.4 COMITÉ BÂTISSE;

2012.032

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de former un comité de chantier et de nommer sur ce comité pour l'agrandissement et rénovation de la caserne incendie et de la bibliothèque. Daniel Dufort, Michel Bourgeois, substitut Jacqueline Demers et Éric Allard.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.5 ENGAGEMENT POMPIER VOLONTAIRE;

2012.033

Considérant la recommandation du directeur incendie, M. Styven Lafrenière;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser l'engagement de M. Gabriel Landry à titre de pompier volontaire conditionnellement à l'examen médical. Le maire et la directrice générale/sec.trésorière sont autorisés à signer l'entente d'engagement avec M. Gabriel Landry.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.6 DISPOSITION CAMION INCENDIE;

2012.034

Considérant la recommandation du comité inter municipal incendie en date du 1er février 2012;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'aller en appel d'offre pour la disposition du camion autopompe incendie Ford 1977 remisé. Le prix de base est fixé à \$1500.00.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.7 LOGO;

2012.035

Considérant que les pompiers ont soumis un logo pour le service incendie intermunicipal Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton;

Considérant la recommandation du comité inter municipal incendie en date du 1er février 2012;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'adopter le nouveau logo du service inter municipal incendie avec les modifications suivantes :

-le nom de Sainte-Clotilde de Horton doit apparaître sous celui de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en haut

-Biffer le numéro de la caserne 6

-Le mot incendie sera inscrit à la place de l'année 1961

-« 2011 » sera inscrit à la place de caserne 6

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.8 CONSULTANT CAMION INCENDIE;

2012.036

Considérant l'appel d'offre auprès de consultants afin de connaître les besoins concernant la flotte de véhicules incendie;

Considérant que seul M. Alain Côté consultant Inc a déposé une offre de service;

Considérant la recommandation du comité inter municipal incendie en date du 1er février 2012;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'octroyer le mandat pour l'acquisition de nouveaux véhicules incendie à M. Alain Côté, consultant pour une dépense maximale de \$18 000 plus taxes. Partager selon l'entente incendie. Le mandat sera géré par étape par le comité inter municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton. De plus, le consultant devra consulter le directeur incendie afin de connaître les besoins des pompiers.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10 VOIRIE ET URBANISME;

10.1 PAVAGE 2012 – 13^E RANG WENDOVER ET 9^E RANG DE SIMPSON;

2012.037

Considérant que des travaux de pavage doivent être exécutés dans les rangs 13 et 9 de Simpson dans le cadre de la remise de la taxe d'accise pour l'amélioration des infrastructures,

Considérant que les travaux au rang 13 seront exécutés à partir de nos limites municipales de la route # 259 vers l'autoroute # 20 sur 1 850 mètres de longueur et qu'à partir de la route # 259 la route se situe sur le territoire des municipalités de la Paroisse et du Village,

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Stéphane Dionne d'autoriser l'inspecteur municipal à préparer les documents techniques requis pour l'appel d'offres et de demander des soumissions sous appel d'offre publique pour ces travaux.

Il est aussi résolu d'aviser la municipalité du Village de ces travaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2012.038

10.2 RAPIÉCAGE MANUEL 2012;

Considérant que l'on doit faire des réparations d'urgence (nids de poule) à chaque printemps,

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu que les membres du conseil autorisent l'inspecteur municipal à demander des soumissions, sur invitation, pour réaliser ces travaux

Que le choix de l'entrepreneur se fera lors de la séance du conseil du 2 avril 2012

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2012.039

10.3 BOUCHE FISSURE 10^E RANG DE WENDOVER – CHEMIN DES SERRES;

Considérant que l'on doit compléter les travaux de bouche-fissure dans le rang 10 de Wendover et le chemin des Serres,

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu que les membres du conseil autorisent l'inspecteur municipal à demander des soumissions, sur invitation, pour réaliser ces travaux

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2012.040

10.4 MTQ – INTERVENTION D'URGENCE;

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu que la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Paroisse se porte garante pour toutes les interventions urgentes non prévisibles qu'elle effectuera à l'intérieur de l'emprise des routes sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec durant l'année 2012. La municipalité nomme monsieur Gilles Parenteau, inspecteur municipal, à titre de responsable.

Pour tous les autres travaux de voirie pouvant être planifiés, la municipalité veillera à faire les demandes de permis auprès du Ministère dans les délais prescrits.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2012.041

10.5 DEMANDE SUBVENTION DÉPUTÉ;;

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse réalise à chaque année des investissements importants pour maintenir son réseau routier dans les meilleures conditions possibles,

Considérant que la municipalité doit affecter une part importante de son budget à la voirie locale (déneigement des rangs, nettoyage des fossés longitudinaux et des ponceaux, rapiéçage manuel et mécanisé de la chaussée, fauchage des abords de route, réparation de la signalisation et des glissières de sécurité, lignage des rangs) et qu'elle taxe ses contribuables pour être en mesure de leur offrir un réseau routier convenable tout en respectant leur capacité de payer;

Considérant que les sommes d'argent nécessaires à l'entretien de notre réseau sont de beaucoup supérieures aux revenus de taxation que la municipalité peut y consacrer et que sans l'aide gouvernementale, par l'entremise de notre député monsieur Yvon Vallières, nous ne pourrions maintenir la qualité actuelle de notre réseau;

Considérant qu'il serait requis de procéder à la pose de bouche-fissure dans les chemins des Serres et le rang 10 de Wendover pour empêcher la dégradation de la chaussée;

Considérant que l'on doit faire du pavage sur les rangs 9 Simpson et 13 Wendover;

Considérant que notre député, monsieur Yvon Vallières, nous a toujours consenti une aide financière importante, toujours fort appréciée mais insuffisante pour combler nos besoins en regard de la réfection, de l'entretien et de la construction de nos rangs;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de demander à notre député, monsieur Yvon Vallières, une aide financière d'un montant de 300 000\$ dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal pour assurer l'intégrité des chemins municipaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

La conseillère Maureen Landry déclare ses intérêts dans le prochain point, ne participe pas aux délibérations et se retire de la salle du conseil.

10.6 ÉCLAIRAGE GARAGE:

2012.042

Considérant que nous avons reçu qu'une seule soumission pour l'éclairage du garage municipal;

Clément Grenier et frères au montant de 5 283.10\$

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Daniel Dufort et résolu de ne pas donner suite au projet et de rejeter la proposition.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

La conseillère Maureen Landry reprend son siège.

10.7 DÉNEIGEMENT ;

10.8 REFONTE DES RÈGLEMENTS;

Une rencontre sera prévue pour planifier les travaux.

11 LOISIRS;

11.1 BIBLIOTHÈQUE;

11.1.1 APPEL D'OFFRE INGÉNIEUR STRUCTURES PLANCHER HÔTEL DE VILLE;

2012.043

Considérant la recommandation de l'architecte M. Michel Faucher afin de connaître la structure portante du plancher de l'hôtel de ville advenant l'aménagement de la bibliothèque;

Considérant que la présence d'amiante peut causer des frais supplémentaires;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de demander les ressources techniques disponibles auprès de Réseau biblio afin de connaître leur expertise sur la présence d'amiante et la structure portante du plancher de l'hôtel de ville.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers et conseillères. Maureen Landry contre.

11.1.2 BIBLIOTHÈQUE;

2012. 044

Considérant que la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises;

Considérant que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services;

Considérant la pertinence d'agrandir le local existant à même les locaux des bureaux de services municipaux;

Considérant l'apport de la culture est important pour notre communauté;

Considérant que le Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture, des Communications, et de la Condition féminine soutient les initiatives pour améliorer les locaux de bibliothèques;

Considérant que le Réseau BIBLIO CQLM offre un soutien technique et professionnel pour les projets de réaménagement à ses bibliothèques membres;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Éric Allard et résolu de présenter une demande d'aide financière au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec, dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations pour la mise aux normes de la bibliothèque municipale;

Qu'une rencontre ait lieu avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec telle que proposée par le CRSBP avec les municipalités Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Village et Paroisse.

Que Mme Isabelle Dumont, directrice générale/sec.trésorière et M. Yvon Lampron, maire agissent comme interlocuteurs et soient autorisés, au nom de la municipalité, à signer tous les documents nécessaires après la rencontre avec le CRSBP.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères.

11.2 ENTENTE LOISIRS;

2012.045

Considérant que la municipalité Village a dénoncé l'entente loisir le 3 mai 2010;

Considérant que celle-ci a pris fin le 4 mai 2011;

Considérant que depuis la signature de l'entente, le service en loisirs n'est plus le même;

Considérant que selon le nouveau mode de gestion retenu, il n'y a plus de directeur de loisirs pour organiser des activités ;

Considérant que nous continuerons à contribuer pour les activités organisées, St-Jean Baptiste, Hiver en fête;

Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'offrir 23 000\$ taxes incluses par année. Pour une période de 5 ans. Que les citoyens de la Paroisse devront avoir droit aux mêmes services que les citoyens du village ainsi que l'accessibilité gratuite aux infrastructures. Que l'école Bon-Conseil et le service de garde devront avoir le droit d'utiliser le centre communautaire sans frais. Que la Paroisse reste ouverte à étudier des projets précis en structure de loisirs.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères.

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

12.1.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS DU 23 JANVIER 2012;

Le procès-verbal du comité incendie au 1^{er} février 2012 est déposé.

12.1.2 COLLECTE VIDANGE;

Des informations sont données afin d'informer les gens présents que la collecte des ordures se fera à moyen terme à tous les deux semaines.

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA;

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

Il est proposé par Daniel Dufort et résolu de lever l'assemblée à 21h42.

2012.046

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière